Envoyé en préfecture le 05/10/2026
Reçu en préfecture le 05/10/2026
Publié le
ID : 056-215600792-20261005-CM20260701D4-DE

DÉPARTEMENT DU MORBIHAN
ARRONDISSEMENT DE PONTIVY

MAIRIE DE GUILLAC
SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1er JUILLET 2026

Nombre de conseillers :
en exercice : 15
présents : 14
votants : 15

Numéro :
CM20260701D4

L'an deux mille vingt-six, le premier juillet à 19h00, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame Thérèse MAINGUY, maire

Date de convocation : 26 juin 2026

PRÉSENTS : MM./MMES Thérèse MAINGUY, Stéphane ROUAULT, Katell VINCENT, Didier GUILLOUËT, Nathalie DACQUAIT, Gwénaël BROGARD, Laure LIZANO, Hélène SERRAND, Ludovic GUIMARD, Vanessa VALY, Anthony MOUSSARD, Brigitte JOUANNO, Aurélie REJAULT, Guillaume TANGUY

EXCUSÉS :
Jean-Michel HUET donne procuration à Mme Laure LIZANO

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. Stéphane ROUAULT

Objet : Boulangerie : remplacement Platine PANEM

L'armoire PANEM de la boulangerie est tombée en panne. Il convient de la remplacer. La société Techfournil réalisant la maintenance du matériel a fait parvenir un devis s'élevant à 1 319,50 € HT soit 1583,40 € TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal procède à un vote qui donne les résultats suivants :

- PRESENTS : 14	**- VOTANTS : 15**	
- Abstentions : 0	**- Suffrages exprimés : 14**	**- Majorité absolue : 8**
- POUR : 15	**- CONTRE : 0**	

Le conseil municipal :

- **APPROUVE le devis de l'entreprise TECHFOURNIL pour un montant de 1 319,50 € HT soit 1 583,40 € TTC.**

AUTORISE Madame la Maire à signer la proposition

Pour extrait conforme,
La Maire,
Thérèse MAINGUY

MAIRIE DE GUILLAC
56 (Morbihan)